

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des
Risques



Santé au Travail

L'évaluation des risques a été introduite pour la première fois en droit français du travail, en 1991 (loi n°91- 1414) et a évolué avec la parution du décret du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs qui doit retranscrire l'évaluation des risques.



#1 QUOI ?

Le document unique est un rapport écrit traçant le bilan de la situation générale dans l'entreprise en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

▶ Cliquez [\[ici\]](#) pour visualiser la circulaire.

#2 POUR QUOI ?

Le D.U.Ev.R.P. a pour objectif d'assurer la prévention des risques d'accidents professionnels, la protection de la santé et la sécurité des employés au sein de l'entreprise, mais aussi l'optimisation des conditions de travail.

#3 POUR QUI ?

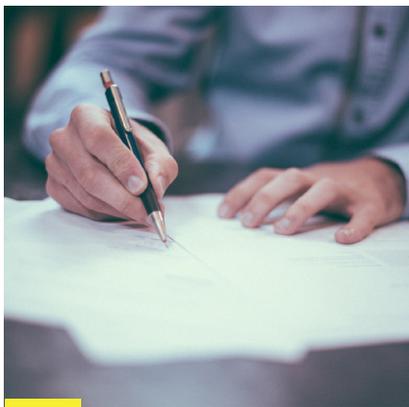
Toutes les entreprises et associations de plus d'un salarié sont dans l'obligation de réaliser ce Document Unique et de le mettre à la disposition des salariés.

#4 COMMENT ?

L'entreprise doit :

- > Identifier les risques
 - > Evaluer les risques en mettant à contribution l'ensemble des acteurs l'entreprise (chef d'établissement, médecine du travail, instance représentative du personnel, travailleurs...)
 - > Trouver des solutions
 - > Etablir une planification des actions à mener
- L'employeur peut adopter le support de son choix ; il peut être manuscrit ou informatique.

Le D.U.Ev.R.P. doit être mis à jour annuellement, actualisé à chaque aménagement ou évolution d'un risque.



Description des phases de travail	Risque	Statut des dangers	Accidents, Dérangements, Pathologies	Évaluation du risque			Méthode de prévention existante	Coefficient de malice	Risque résiduel
				Gravité	Fréquence d'exposition	Répartition totale			
Les travaux liés à la charge physique de travail	3	Utilisation d'équipement approprié	Fatigue des mains et des poignets	5	50	25%	Disque et moulin à papier	50	2
Les travaux liés aux embêtements lumineux	2	Travail sur écran	Fatigue visuelle, maux de tête	1	50	50%	Double écran	50	1



#5 LES SOLUTIONS Si2P

// POUR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, SI2P PROPOSE 3 SOLUTIONS :

	AUDIT	CONSEIL	ASSISTANCE
> Analyse de vos besoins, définition des objectifs	✓	✓	✓
> Définition de la méthodologie et de l'agenda à tenir	✓	✓	✓
> Identification des risques avec une prise en compte de vos spécificités	✓	✓	✓
> Intégration des RPS (Risque psycho sociaux) selon la méthode de Karasek	✓	✓	✓
> Evaluation des risques par notre consultant spécialisé (y compris les RPS)	✓	✓	✓
> Recommandations et Préconisation des mesures de prévention et de protection		✓	✓
> Rédaction et remise du Document Unique		✓	✓
> Présentation du document unique aux acteurs internes et externes de la sécurité (IRP, Médecine du travail...)			✓
> Mise à jour obligatoire au moins annuellement et actualisation en cas d'un aménagement important sous forme d'abonnement*			✓

*Abonnement annuel reconduit par tacite reconduction

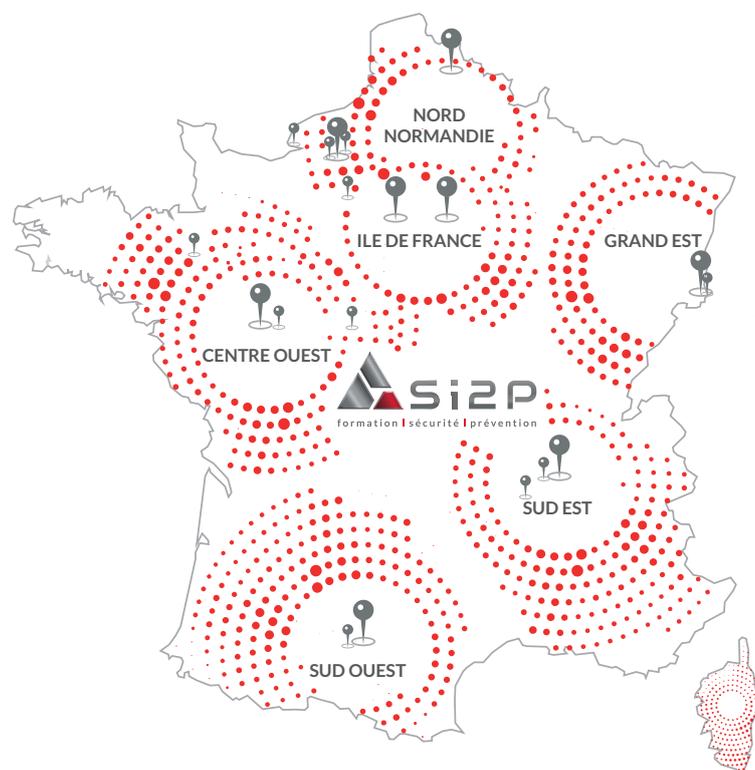
#6 LA TARIFICATION

// DEVIS PERSONNALISÉ SUR DEMANDE

▶ Cliquez [ici] pour nous consulter.

Cliquez [ici] et retrouvez toutes nos formations dans notre catalogue.

LE RÉSEAU Si2P



Agences Si2P

Centres de formation inter-entreprises du réseau Si2P

NOS CENTRES DE FORMATION

VEIGNÉ (37).....	02 47 38 41 29
CESSON SÉVIGNÉ (35).....	02 23 45 00 10
SAINT-MELAIN-SUR-AUBANCE (49).....	02 41 33 98 28
MULHOUSE (68).....	03 89 43 01 86
LABÈGE (31).....	05 61 00 65 22
SAINT JEAN BONNEFONDS (42).....	04 77 34 33 33
LE HAVRE (76).....	02 35 53 93 65
PETIT-QUEVILLY (76).....	02 32 11 79 04
EVREUX (27).....	02 32 34 58 32
SALAISE-SUR-SANNE (38).....	04 74 11 20 60
COQUELLES (62).....	03 21 17 07 97
LE HOULME (76).....	02 35 76 70 59
BARENTIN (76).....	02 35 63 96 13

NOS AGENCES INTRA

CENTRE OUEST.....	02 41 47 11 64
NORD NORMANDIE.....	03 20 36 38 45
GRAND EST.....	03 88 43 98 47
SUD EST.....	04 74 11 20 60
GRANDS COMPTES.....	01 46 01 73 82
ÎLE-DE-FRANCE OUEST.....	01 46 01 73 80
ÎLE-DE-FRANCE EST.....	01 46 01 73 86
SUD OUEST.....	05 34 25 73 91
SUD EST MEDITERRANEE.....	04 74 11 20 66
BOURGOGNE.....	03 80 49 66 34